PERSONNES PRÉSUMÉES VICTIMES D'INTOXICATION À LEUR INSU (par ingestion ou par piqûre) Porte d'entrée via les urgences du CISSS du Bas-Saint-Laurent ORIENTATION DE LA CLIENTÈLE DE TOUT ÂGE

CH/Urgence/Triage

- Fait par infirmière/infirmier
- Vérifier délai depuis intoxication présumée
- Vérifier que pas de suspicion d'agression sexuelle ou signe d'intoxication aigüe ou trace de piqûre
- Contact prn pour accompagnement psychosocial (via INFO-SOCIAL ligne partenaire 418-775-2086, numéro confidentiel)
- Rassurer la personne présumée victime qu'elle ne sera pas poursuivie pour trouvailles suite à consommation volontaire et/ou involontaire de drogues

Si suspicion d'agression sexuelle :

Voir Guide de Prise en charge d'un usager avec histoire d'agression sexuelle (ou avec intoxication et possibilité d'agression sexuelle, comprenant intoxication involontaire par piqûre) (DSP-GU-30053)

Si intoxication involontaire par piqûre :

Si trace de piqûre (piqûre challenge) : offrir prophylaxie VIH et hépatite B (voir annexe 2 dans Guide ci-haut)

Médecin de l'urgence

Évaluation médicale nécessaire si intoxication par piqûre ou si signe d'intoxication aigüe

Sinon au besoin, pour s'assurer que patient(e) ne nécessite pas de soins urgents ou une période d'observation, notamment si encore symptômes d'intoxication

Si personne intoxiquée et dans incapacité de donner son consentement : trousse urinaire légale ne peut être effectuée d'emblée.

SI INTOXICATION PRÉSUMÉE MOINS DE 48 HEURES

Possibilité de faire

Trousse urinaire légale dans le contexte d'une personne intoxiquée à son insu

(sera envoyée au LSJML)

Voir page du MSSS:

https://intranetreseau.rtss.qc.ca/index.php?trousse-urinaire-legale-personne-intoxiquee-a-son-insu

Voir aide-mémoire :

https://publicationsreseau.msss.rtss.qc.ca/documents/trousse-urinaire-legale/aide-memoire-procedure-trousse-urinaire-legale.pdf

Procédure légale : trousse effectuée dans cadre d'un processus légal sans visée diagnostique, donc aucune ordonnance ni contresignature médicale n'est requise. **Suivi des résultats sera assuré par les corps policiers**. Par contre l'usager ne sera pas obligé de poursuivre le processus judiciaire en cas de résultat positif.

Si personnes mineures : trousse peut être réalisée sans égard à l'âge; si moins de 14 ans, consentement par titulaire de l'autorité parentale ou tuteur; signalement DPJ à faire si doutes concernant sécurité ou développement de l'enfant.

Si personne intoxiquée et dans incapacité de donner son consentement : trousse urinaire légale ne peut être effectuée

(Garder si possible échantillon d'urine en réserve, ou récupérer celui envoyé au labo, si usager.e souhaite effectuer la trousse urinaire légale une fois en état de consentir).

Si recherche de substances intoxicantes médicalement requise :

Tests selon médecin de l'urgence (« Bilan de soumission chimique » comprend drogues de rue/d'abus et éthanolémie, analysés localement, et drogues du viol dont GHB, qui pourra être envoyé au CTQ, ou remis à la SQ pour analyse au LSJML si l'usager souhaite porter plainte).

Important: Il y a toujours la possibilité de récupérer un échantillon d'urine envoyé au laboratoire de l'établissement pour dépistage de drogues de rue/d'abus et de l'envoyer soit au LSJML (via les services policiers) si l'usager souhaite porter plainte, soit au CTQ (avec recherche « drogues du viol » ou « bilan suspicion soumission chimique ») (au labos CISSS BSL: échantillons urine gardé congelé 30 jours; sang pour recherche éthanol gardé 24h ou jusqu'au lundi am si fin de semaine)

Si l'usager refuse trousse urinaire légale : offrir dépistage drogues du viol via CTQ (voir cadre SI INTOXICATION PRÉSUMÉE ≥ 48 HEURES ET ≤ 5 JOURS)

SI INTOXICATION PRÉSUMÉE ≥ 48 HEURES ET ≤ 5 JOURS

Ou si refus de consentir à la trousse urinaire légale avec transmission résultats

Possibilité de faire via ordonnance du médecin de l'urgence

Recherche de drogues du viol au laboratoire de l'établissement, qui sera envoyé au CTQ (Ordonnance collective à venir)

Choisir dans Médiclinic :

« Bilan suspicion de soumission chimique » (inclus drogues du viol dont GHB, éthanol, et drogues de rue/d'abus) ou « Drogues du viol" (profil inclus GHB)

Échantillon d'urine (si moins de 5 jours) et de sang (si moins de 2 jours) seront envoyés au labo local et au CTQ où il y aura analyse de plus de 239 substances.

Suivi des résultats positifs à faire par médecin ayant demandé analyse : Lorsque vous appellerez la personne pour l'aviser d'un résultat positif, dites-lui que si elle souhaite porter plainte aux services policiers qu'elle le fasse rapidement (le CTQ conservera les échantillons positifs durant au moins 2-4 semaines, et ceux-ci pourront être transférés via policiers au LSJML).

LSJML : Laboratoire de Sciences Judiciaires et de Médecine Légale

CTQ: Centre de Toxicologie du Québec

INFORMATIONS SPÉCIFIQUES EN LIEN AVEC L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOSOCIAL

SERVICE D'ACCUEIL SOCIAL DU CISSS BSL

(tout âge, tout sexe)

Les demandes d'accompagnements **doivent** se faire par le biais de ce service :

Basques: 418 851-1111, poste 300

Kamouraska: 418 856-7000, poste 6028

Matane: 418 562-3135, poste 2087

Matapédia: 418 629-2211, poste 2062

Mitis: 418 775-7261, poste 4243

Rimouski-Neigette: 418 724-7204

Rivière-du-Loup (AAOR): 418 867-2642

• Point de service Saint-Épiphane 418 868-1000,

option 2

Témiscouata: 418 899-2424

CALACS de Rimouski

(adolescente-femme, 14 ans et +)

Pour prendre rendez-vous - entre 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h, du lundi au vendredi

Téléphone: 418 725-4220
Sans frais: 1-888-707-9400
Télécopieur: 418 725-4213
Courriel: calacsri@globetrotter.net

Note: Pour un besoin urgent d'accompagnement, vous pouvez rejoindre une intervenante en tout temps durant le jour, du lundi au vendredi: 418 731-0084

CALACS du KRTB

(adolescente-femme, 14 ans et +)

Pour prendre rendez-vous – entre 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h, du lundi au vendredi

Téléphone: 418 816-1232 Télécopieur: 418 816-1204 Courriel: <u>calacskrtb@yahoo.ca</u>

CENTRE DE CRISE de Rimouski

Service 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et offert dans les territoires du Bas-Saint-Laurent suivants :

- Kamouraska
- Mitis
- Rimouski-Neigette (assumé par le CPSICBSL)
- Rivière-du-Loup

Téléphone : 1-866-277-3553 (1-866-APPELLE)

Télécopieur: 418 724-2603

Courriel: centredecrise_bsl@ssss.gouv.qc.ca

Disponibilité du service dans les autres territoires du Bas-Saint-Laurent :

- Basques: 8 h 30 à 16 h 30, tous les jours incluant les jours fériés
- Matane: 8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi
- Matapédia: 8 h 30 à 16 h 30, tous les jours incluant les jours fériés
- Témiscouata: 8 h 30 à 00 h 30, tous les jours incluant les jours fériés

Note: Aucune intervention ne sera faite par courriel

CAVAC BSL

(tout âge, tout sexe)

Pour prendre rendez-vous avec un intervenant du CAVAC – 8 h 30 et 16 h 30, du lundi au vendredi

Point de service d'Amqui

Téléphone: 418 631-1412 Télécopieur: 418 631-1447

Palais de justice de Matane

Téléphone : 418 562-6349 Télécopieur : 418 560-8133

Palais de justice de Mont-Joli

Téléphone : 418 775-3376 Télécopieur : 418 775-3889

Rimouski

Téléphone: 418 724-0976 (#1)
Sans frais: 1-800-820-2282
Télécopieur: 418 724-2066
Courriel: cavacrik@globetrotter.net

Palais de justice de Rivière-du-Loup

Téléphone: 418 862-9004 Télécopieur: 418 862-7972